

Avis du CE sur le bilan annuel de l'emploi des travailleurs handicapés : au vu du rapport de la commission professionnelle, le CE ne peut donner un avis favorable concernant l'emplois des travailleurs handicapés sur la DR Bretagne. Cependant, il souhaite donner un avis d'encouragement afin que la mission d'intégration du handicap de la DR Bretagne s'attache à prendre en compte les remarques de la commission formation professionnelle.

Au nom de la commission économique, Guy Jourden fait une déclaration et fait lecture d'un avis et d'un vœu du CE.

SUR LE BILAN DE L'EMPLOI 2004

CONSTATANT :

- Que l'emploi diminue encore de 8% sur la DR Bretagne
- Que les CFC représentent aujourd'hui 20% des actifs
- Que le recrutement externe est quasiment nul
- Que la précarité (recours aux CDD, Intérim..) est par contre en forte croissance
- Que le recours à la sous-traitance augmente !

LE CE EMET UN AVIS NEGATIF sur cette politique de l'emploi qui conduit aujourd'hui à une forte dégradation de la qualité de service et des conditions de travail dans les centres d'appel et à un retard important à la production. Situation grave que France Telecom est obligée de reconnaître.

Le CE estime que le recours aux emplois précaires, à la sous-traitance, aux réorganisations/concentrations incessantes (ERC), à l'élargissement des horaires, aux pressions « managériales »

n'est pas la bonne solution pour restaurer la qualité de la relation clientèle.

LE CE EMET UN VŒU :

Il demande une rupture franche avec cette politique de l'emploi. Il préconise :

- ❖ Un recrutement sur des emplois stables et à temps complet à la hauteur des besoins qui se manifestent dans de nombreux services. Cela passe entre autre par un plan de résorption de la précarité.
- ❖ Une évolution des qualifications par une véritable formation
- ❖ Des plans de promotion collective reconnaissant la qualification et la polyvalence.
- ❖ L'amélioration des conditions de travail et le respect de la dignité des personnels notamment par l'abandon de l'élargissement des horaires et de toutes les mesures coercitives visant à la tenue d'objectifs par la contrainte.

L'AVIS et le VŒU sont adoptés à l'unanimité

Infos sur l'analyse trimestrielle de l'emploi

Toujours des baisses d'effectifs : - 97 en 3 mois dont 45 CDI actifs et 52 CDD.

Plusieurs élus s'interrogent sur la baisse du nombre d'intérimaires. La CGT demande par qui sont embauchés les intérimaires du 10-13 de Brest ? réponse par l'UIC des Pays de Loire. Cgt : ***d'autres intérimaires sont-ils embauchés à l'extérieur de la DR ? oui au 12/712 (niveau national). Les élus demandent que ces chiffres figurent dans le tableau et demandent comment ces personnels sont connus des DP/DS et CHSCT.***

Restauration St Brieuc et Zoopole Ploufragan :

les élus demandent l'inscription à l'ordre du jour du prochain CE du problème du Restaurant Inter-administratif de St Brieuc. FT ne souhaite pas participer aux travaux et dénonce la convention RIA.

Demande d'avis sur ERC (suite)

La CGT regrette que les autres organisations syndicales se soient désolidarisées de la déclaration commune. Leur avis même négatif a été un feu vert pour la direction pour pousser plus loin le projet ERC sans attendre l'avis des CHSCT. Cette attitude ne conforte pas les CHSCT.

Pour notre part nous pensons que les CHSCT doivent donner un avis y compris sur les rattachements hiérarchiques car la taille de l'établissement (4DR pour l'AT-Home) ou le type de direction comme dans le centre clients Orange ont inévitablement des conséquences sur les conditions de travail des personnels.

Les personnels concernés sont en droit de poser des questions sur la pertinence de ces avis.

Mandat à la commission économique pour effectuer un travail d'enquête sur l'évolution des conditions de travail sur les sites suivants :

Jeudi 3 novembre à Lanester 12, 712, Mobycarte, Wanadoo technique.

Vendredi 18/11 à Rennes Patton au 1016

Mardi 22/11/05 Rennes Albert 1er 712, SAFT, plateau multi-services

Mercredi 23 novembre à Quimper sur HLR/HLE,

Wanadoo commercial, sondages entreprise, 12/712

Vendredi 2 décembre à Guingamp et Pontivy 12/712

Expérimentation nouveaux horaires Boutique Dinan (point mis à l'ordre du jour à la demande de la CGT)

La Direction de l'ADB expérimente de nouveaux horaires à la boutique de Dinan.

Partant du constat que les flux clients ne « collent » pas aux horaires d'ouverture, FT propose de commencer à 9h30 au lieu de 9h le matin, de réduire la coupure du midi de 1 heure (12h30-13h30 au lieu de 12h-14h) et d'ouvrir de juin à septembre jusqu'à 18h30 au lieu de 18h.

Dans le projet n'apparaît pas l'augmentation du nombre de samedis travaillés. Ces horaires pourraient être étendus à d'autres boutiques si l'expérimentation est concluante.

CGT : le constat de la direction sur la fermeture à 12h20 au lieu de 12h (enfin !!) et la volonté affichée de prise en compte effective des activités hors vente servent à faire croire au gagnant-gagnant.

« Une évolution comprise et acceptée par le personnel » déclare la synthèse présentée au CE. Pourtant le 4 octobre le personnel était massivement en grève. L'accueil était fermé !!